

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

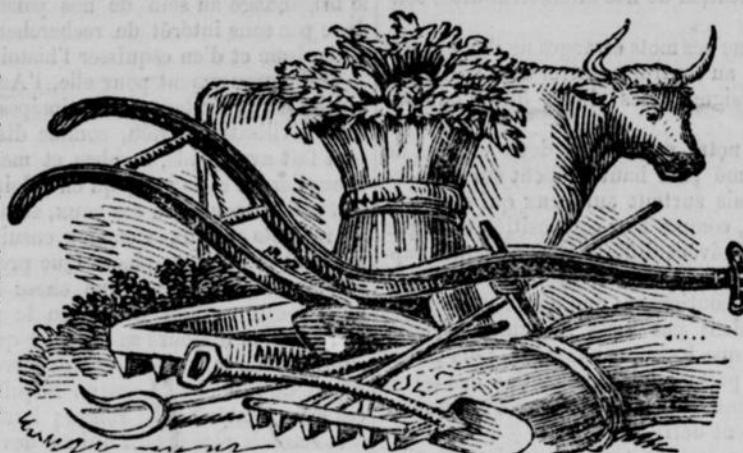
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Formation des prairies

DES ENGRAIS

(Suite.)

Nous avons encore quelquefois à notre disposition un engrais liquide connu sous le nom d'eau ammoniacale et provenant des usines à gaz; c'est l'eau qui a servi à l'épuration du gaz d'éclairage.

Cet engrais est très-puissant, mais bien peu de cultivateurs sont en position de se le procurer; pour pouvoir en faire usage avec profit, il faut que l'usine soit peu éloignée des champs où l'on doit répandre l'engrais. De plus, on doit apporter dans son emploi certaines précautions qui en rendent l'usage très restreint.

Après les engrais liquides viennent les engrais en poudre; mais l'utilité de ces derniers n'est toujours que proportionnelle à leur solubilité (faculté de fondre dans l'eau à la manière du sel ordinaire, par exemple).

DES ENGRAIS PULVÉRENTS

Parmi les engrais pulvérulents, nous devons mettre en tête un engrais que peu de nos cultivateurs connaissent; mais qui n'en est pas pour cela moins avantageux. Le seul tort que nous puissions lui reprocher, c'est celui de ne pouvoir être produit sur la ferme. Or, nous savons que le cultivateur n'est pas acheteur, et surtout n'est pas acheteur d'engrais, quand bien même on lui assurerait une augmentation considérable de produits; parce qu'il est défiant et qu'il craint d'être trompé. D'après ces considérations nous pouvons donc prévoir que d'ici à quelques années du moins, cet engrais court risque de pourrir dans ses caisses s'il n'a d'autres acheteurs que nos praticiens. Cet engrais est le *Guano du Pérou*, substance que les agriculteurs Français, Anglais et Flamands emploient en quantité considérable pour la fumure de leurs terres.

Le *Guano du Pérou* est l'engrais pulvérulent qui produit les effets les plus remarquables sur les prairies naturelles; car il est formé des substances les plus propres à donner aux plantes une nourriture convenable et à réparer les pertes qu'elles font subir au sol.

Mais dans certaines circonstances nous devons lui préférer une autre espèce de guano nommé *guano terreux*.

Afin de bien faire comprendre à nos lecteurs la différence qui existe entre ces deux sortes d'engrais et leur mode particulier d'action, nous allons entrer dans quelques détails nécessaires pour les guider dans l'emploi de ces matières.

Pour cela il faut que nous employions quelques termes scientifiques avec lesquels les cultivateurs sont peu familiers; mais nous les expliquerons assez clairement pour être parfaitement compris.

Le *Guano du Pérou* est un engrais contenant entr'autres principes une énorme quantité d'azote et un peu moins de phosphates.

Les *guanons terreux*, au contraire, sont moins riches en azote et beaucoup plus en phosphates.

Les termes scientifiques qui doivent rendre nos paroles saisissables sont les noms *azote* et *phosphates*.

Si ces deux expressions sont étranges, les choses qu'elles représentent sont loin de l'être autant. L'azote, par exemple, forme environ les quatre cinquièmes de l'air, c'est le principe actif par excellence de tous nos engrais de ferme; c'est lui que l'on perd lorsque nous laissons décomposer les fumiers derrière les bâtiments; c'est lui qui rend les fèves, les pois plus nourrissants que les patates, carottes, betteraves; c'est parce qu'il existe dans la viande, les œufs et autres matières animales en plus grande quantité que dans le blé, l'avoine, l'orge et le sarrasin, que les premiers nourrissent mieux que les derniers. En un mot, l'azote est contenu dans toutes les substances nécessaires à la vie des animaux et des plantes.

Les *phosphates* sont un peu moins communs, ils sont néanmoins d'une très-grande importance. Ainsi ils entrent pour une forte proportion dans la formation des os, du lait, des grains;

lorsque nous faisons brûler des os, nous obtenons une matière qui n'a pas changé de forme, mais qui est percée d'un nombre presque innombrable de petits trous; les parois (côtés) de ces petites cellules sont formées surtout de phosphates; c'est de ces mêmes os, de ces mêmes phosphates que nous tirons le *phosphore* si nécessaire à la fabrication de nos allumettes dites *souffrées*.

Nous voyons donc bien que ces mots étranges ne doivent pas nous effrayer; ils devraient, au contraire, entrer dans la conversation ordinaire, car ils désignent des choses qui n'ont pas d'autres noms.

Maintenant, revenons à notre sujet. Les deux espèces de guanos que nous avons nommé plus haut agissent sur tous les pâturages et les prairies, mais surtout sur ceux qui croissent en terres fortes. Cependant, comme leur composition n'est pas parfaitement semblable, ils doivent différer sous quelques rapports. En effet, le guano du Pérou riche en azote convient particulièrement aux terres qui contiennent une dose suffisante de chaux, mais qui ne possèdent pas assez d'humus (*vicille grasse de la terre*); tandis que les guanos terreux, plus riches en phosphates, sont surtout propres à la fertilisation des terres non-calcaires et riches en humus, telles que les terres tourbeuses et celles qui sont nouvellement défrichées.

On assure même que les guanos terreux rendent fertiles d'anciens pâturages épuisés, surtout si ce sont des vaches qui y ont pâturé. Ces pâturages, quoique engraisés incessamment par les déjections que le bétail y dépose, se voit peu à peu dépourvu de phosphates: parce que les vaches absorbent ces matières et les font servir à la formation du lait. Si ce lait est vendu en nature, on n'effectue aucune restitution au sol, et ce dernier se trouve bientôt dépourvu de ces substances indispensables à la nutrition des plantes. Il y a alors une véritable exportation qui finirait par rendre le pâturage entièrement improductif si on n'y portait pas remède. Les guanos terreux sont les plus propres à atteindre ce but.

Les guanos s'emploient dans la proportion de 135 à 270 lbs. par arpent. Comme ces engrais sont en poudre, on les répand à la volée sur les plantes en végétation vers le milieu de mai; mais pour faciliter leur dispersion sur le sol, on a la précaution de les mélanger avec le double ou le triple de terre fine et sèche.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous n'avons guère d'événements importants à enregistrer depuis les derniers huit jours. Tous les journaux sont fort maigres en fait de nouvelles. Partout on ne s'occupe que d'examens. C'est l'époque de la cessation des travaux littéraires; on ne pense qu'aux vacances et l'on arrange tout de façon qu'elles soient très profitables sous tous les rapports. Il faut avouer que les vacances viennent fort à propos cette année, car les chaleurs sont continues et intolérables; leur persistance et leur intensité les ont fait passer à l'état de véritable calamité.

Il y a quelques mois, on parlait de lord Mayo comme devant être notre futur gouverneur-général. D'après certains bruits récents, que nous donnons pour ce qu'ils valent, il paraîtrait que l'honorable Francis Hincks pourrait bien être appelé à occuper ce poste important.

La convention démocratique de New-York a eu lieu le 4 juillet, comme nous l'avions annoncé. Le candidat, que la majorité a choisi pour la présidence, est M. Pendleton. Ce choix fait craindre que les radicaux ne l'emportent. On dit qu'il n'a pas été du tout question de M. Chase, que l'on regardait, dans les commencements du moins, comme devant être l'élu des démocrates.

On a beaucoup parlé du férianisme en ces derniers temps et avec raison. Il n'y a qu'un moment, il a fait trembler l'Angleterre sur ses vieilles assises; depuis, il nous a menacés nous-mêmes; pendant quelques semaines nous avons craint de voir les bandes hideuses, qui font parti de cette association, exercer le brigandage au sein de nos paisibles campagnes. Il ne sera donc pas sans intérêt de rechercher aujourd'hui les causes du férianisme et d'en esquisser l'histoire.

Malheureusement pour elle, l'Angleterre a méconnu, depuis qu'elle est protestante, les principes et les caractères de la véritable civilisation. Dieu, comme disent les Saintes-Ecritures, a tout fait avec poids, nombre et mesure; il a assigné à chaque chose l'ordre et le rang qu'elle doit occuper. Les premiers intérêts d'un peuple, à ses yeux, sont les intérêts de la religion; les intérêts sociaux viennent ensuite et les intérêts matériels tiennent la dernière place. Que promouvoir et favoriser les intérêts matériels soient une chose bonne, excellente, personne ne le conteste; loin de là, on le proclame même nécessaire. Mais il faut toujours se rappeler qu'ils ne sont pas les intérêts suprêmes de la société, et qu'entre tous ils sont au plus bas degré de l'échelle. Lorsque l'équilibre, qui doit exister entre ces divers intérêts, se rompt; lorsqu'on met à la première ou à la seconde place celui qui ne devait occuper que la dernière, les sociétés souffrent et marchent à la décadence. On peut dire de la société ce que l'on dit de l'homme: il doit prendre soin de son corps, qui est la partie matérielle de son être, mais ce soin ne doit jamais porter préjudice aux intérêts de son intelligence, encore moins à ceux de son âme.

Ces grands intérêts de la religion, ces grands intérêts sociaux que, d'après l'ordre de Dieu, chaque peuple doit tout d'abord favoriser et auxquels il doit tout subordonner, l'Angleterre les a fait passer après les intérêts matériels ou même les a absolument négligés. Pour elle, le monde n'a été qu'un vaste marché qu'elle a voulu couvrir d'établissements de commerce, afin d'attirer à Londres l'or et les richesses de tous les peuples. Elle a fait du matérialisme le fondement de sa grandeur et de sa gloire; elle a foulé aux pieds les droits de la justice et de l'équité, et elle s'est dit: Périssent tout plutôt que je sois gênée dans mes opérations mercantiles! Mais comme il en fut aux jours qui précédèrent la chute de Rome païenne, ainsi en est-il aujourd'hui pour l'Angleterre: d'énormes richesses se sont accumulées dans les mains d'un petit nombre et une misère sans exemple a pesé et pèse encore sur le peuple. C'est au sein de cette misère que le férianisme a trouvé les éléments dont il avait besoin pour croître et se propager; c'est au sein de cette misère que les haines se sont créées, et que devenues furieuses, elles débordent aujourd'hui sur l'Angleterre et menacent de la dévorer. Dans l'empire britannique les pauvres sont aux riches dans la même proportion que les esclaves aux citoyens dans la Rome païenne. Généralement parlant, on les traite avec un profond mépris; cependant on les craint; on ne leur donne que par calcul, pour les apaiser, les empêcher de s'irriter et de se révolter; aussi reçoivent-ils sans reconnaissance.

Nous ne voulons pas certes, en tenant ce langage, approuver les férianes dans leurs doctrines ou dans leurs actes; loin de là, nous les condamnons et les réprouvons, car ce n'est pas par les conjurations, les sourdes menées des sociétés secrètes, la révolte que des chrétiens, et encore moins des catholiques, doivent chercher à faire valoir et à défendre leurs droits. Mais nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'Angleterre a elle-même creusé l'abîme qui s'ouvre sous ses pas, et que le férianisme n'est que le résultat de l'oppression séculaire qu'elle a fait poser sur la malheureuse Irlande. Ajoutons encore qu'elle ne fait que recueillir le triste fruit de sa politique perfide et révolutionnaire.

Combien, en effet, de rébellions, de troubles, de désordres n'a-t-elle pas suscités, fomentés, excités et encouragés chez les autres nations? N'a-t-elle pas même favorisé les révolutionnaires italiens dans toutes leurs coupables entreprises? N'a-t-elle pas fourni des secours à Garibaldi? N'a-t-elle pas considéré d'un œil satisfait les noires manœuvres des sociétés secrètes, tant que ces manœuvres ont été dirigées contre le trône du Chef de la catholicité? Aujourd'hui qu'une société secrète, par un terrible châtement de Dieu, s'organise contre elle et se dresse en sa présence, toute gonflée de colère et de rage, elle tremble, elle se prend à maudire ce qu'elle applaudissait hier. Encore une fois, nous ne pouvons pas approuver le fénianisme; mais, d'un autre côté, nous ne pouvons pas beaucoup plaindre l'Angleterre qui n'éprouve que des embarras semblables à ceux qu'elle a été si heureuse de susciter au Pontife romain.

D'après tout ce qu'on peut voir, le fénianisme est la verge dont Dieu veut se servir pour punir l'Angleterre de ses injustices, de ses violations du droit, des nombreuses iniquités qu'elle a commises contre les gouvernements et les peuples. Elle a aimé et caressé la Révolution en dehors de chez elles, comptant que jamais elle ne l'aurait pour ennemi; mais voilà qu'aujourd'hui la Révolution se tourne contre elle et la regarde d'un œil menaçant et courroucé. Que la leçon soit profitable. Ceci nous fait voir que toujours et partout chaque peuple doit combattre le mal loyalement. Il doit le combattre chez les autres, s'il veut le conjurer ou le combattre efficacement chez lui: le bien commun est le bien de chacun en particulier.

CORRESPONDANCE

Comment on détruit le chiendent

Lorsqu'un champ est infesté de chiendent on l'abandonne à la pâture des animaux assez longtemps pour qu'il soit rasé complètement. Ainsi soumis au pâturage pendant 2 ou 3 ans, la racine du chiendent devient plus petite, plus fine, plus courte et pénétrant moins le sol. Alors on fait un labour de 4 à 5 pouces vers le milieu de l'été, on herse et on laisse les racines exposées au soleil 4 ou 5 jours par un temps sec. On fait un second labour en travers pour diviser davantage la terre, on herse de nouveau. Ces deux labours faits en de telles circonstances détruisent toutes les racines. Si un temps sec et favorable n'a pas favorisé suffisamment cette destruction, on répète les mêmes opérations en temps sec.

Ce terrain est préparé pour une culture sarclée l'été suivant, ou toute autre culture soignée.

UN CULTIVATEUR DE MONTMAGNY.

6 juillet 1868.

Drainage sur la ferme du Collège de Ste. Anne

(Suite et fin.)

Explication des travaux.—Les travaux que l'on voit à Ste. Anne se font sur le haut du champ No. 5. Ce champ qui, à première vue, ne paraît pas avoir besoin d'être égoutté, souffre cependant beaucoup de l'eau après les pluies du printemps. Le sol étant une argile dure et très-compacte à la surface, l'eau y reste longtemps sans pouvoir s'infiltrer à travers la terre. Le printemps, la terre n'est jamais préparée pour le labour; l'automne le sol est boueux et gèle à une grande profondeur. En toute saison après une pluie abondante la vase s'attache fortement aux instruments et aux pattes des animaux qui brisent le gazon en s'y enfonçant.

Ce champ a huit arpents de long sur un arpent de large jusqu'au petit ruisseau qui traverse toutes les terres du Collège à environ moitié distance entre le chemin de fer et la montagne. Un drain principal le traverse jusqu'à une dépression de terrain un peu avant d'arriver au ruisseau. On l'appelle collecteur parce qu'il reçoit de chaque côté tous les petits drains latéraux. Ceux-ci sont parallèles les uns aux autres. Ils arrivent obliquement dans le collecteur pour que l'eau une fois arrivée prenne plus facilement son cours. Si la rencontre se faisait à angle droit la vitesse acquise de l'eau des petits drains serait détruite complètement dans la rencontre du collecteur. D'ailleurs le courant de l'eau de celui-ci formerait à l'entrée de chaque drain latéral un petit amas de sable ou de terre qui occasionnerait des obstructions.

La surface du sol est une argile très-compacte de couleur presque blanche. Heureusement elle n'est pas très-épaisse; en moyenne elle peut avoir 10 pouces. Elle repose sur un lit de terre à grains, très-meuble, d'une grande profondeur. C'est le sous-sol le plus riche que l'on puisse voir. Plus on l'amènera à la surface par de profonds labours plus l'amélioration sera sensible.

Tous ces drains sont en petites pierres. Dans le premier rang au fond on a ménagé un petit canal dont la construction est des plus simples. On met dans les deux angles du fond de la tranchée deux pierres de cinq à six pouces de hauteur. On les recouvre d'une pierre assez large pour toute la largeur du fond. On jette les autres par-dessus à la volée. L'épaisseur peut varier de 9 à 15 pouces suivant la quantité d'eau que chaque drain doit recevoir. On a recouvert ces pierres d'écorces de cèdres enlevées aux clôtures, ou d'écorces de bouleau que l'on a pu se procurer pour 25 centins le cent (paquet de 30 pouces de long sur 15 pouces de large). On a remis ensuite le gazon enlevé de la surface avec précaution, et mis en réserve pour cet objet. Cela fait on a jeté la terre doucement en la foulant bien d'abord, comme pour former une couverture solide à la pierre. Le reste de la tranchée a été rempli sans aucune précaution particulière.

Le drain collecteur a huit arpents 4 pieds de long sur une profondeur moyenne de 3 pieds 4 pouces. Comme le milieu du champ est plus bas que les côtés d'un pied au moins, on n'a pas eu besoin de donner plus de profondeur.

Tous les drains latéraux réunis formeraient 32 arpents 8 perches 5 pieds sur une profondeur moyenne de 2 pieds 10 pouces.

Chaque arpent en superficie a reçu en tout 4 arpents 8 perches 13 pieds de drains dont un arpent pour le collecteur et le reste pour les drains latéraux.

Le creusage avec remplissage en terre seulement, sans parler de la pose des pierres et de l'écorce, a coûté \$90.49, ce qui fait \$2.20 par arpent linéaire, et \$10.67 par arpent en superficie.

Les autres frais consistant dans le charroyage de la pierre d'une petite distance, le posage et l'écorce de cèdre ou de bouleau, ont coûté \$109.51 qui, ajoutées à \$90.49 pour le creusage, forment un total de \$200, ou \$23.60 par arpent.

Le creusage a été fait à l'entreprise à raison de 4 chelins du pied de profondeur sur un arpent ou 180 pieds de long, avec obligation de remplir les drains en terre après la pierre et l'écorce posées.

Essais antérieurs de drainage à Ste. Anne.—C'est la quatrième fois que l'on fait du drainage à Ste. Anne. Le premier essai a été fait en 1859 sur une étendue d'un arpent et quart dans la partie basse du jardin de la ferme. Il y a douze arpents de tranchées. Il est tout en pierres. Il a coûté \$80. Il a fallu miner.

Le second essai a été fait dans l'automne de 1862, et le

printemps de 1863, dans la petite pièce destinée au champ d'expériences avec son collecteur de 10 arpens entre les champs No. 1 et No. 2. Le collecteur a 4 pieds de profondeur, avec pierres et tuyaux de 4 pouces. On a cru devoir réunir ces deux modes de drainage pour être plus sûr de son efficacité dans cet endroit où il passe beaucoup d'eau. Le champ d'étude qui est d'un arpent 68 perches 34 pieds a été drainé le printemps suivant en pierres. Il a coûté \$54.72 par arpent sans le minage qui a été considérable, ni l'épierrement. Le grand collecteur a coûté \$14.79 l'arpent.

Le troisième essai a été fait en 1865 sur la pièce de 3 $\frac{3}{4}$ arpens au-dessus du ruisseau, champ No. 2 le long de la route. Il est tout en tuyaux. Le sol est une argile très compacte, d'une qualité médiocre. Le collecteur a une profondeur moyenne de quatre pieds. Les tuyaux ont quatre pouces. Les drains latéraux, à 48 pieds les uns des autres, sont beaucoup moins profonds. Leurs tuyaux sont de 2 pouces. Il y en a 733 pieds par arpent. Le coût total des travaux a été de \$40.00 par arpent. Le transport seul des tuyaux par le chemin de fer a coûté le quart du prix d'achat à Québec. Les tuyaux de 4 pouces se vendent \$4.00 le cent, ceux de deux pouces \$2.00.

Quant au succès de tous ces essais, il a dépassé toutes nos espérances. Il suffit de jeter en passant un coup-d'œil sur les deux jardins et la pièce du champ No. 2.

Tous ces essais prouvent que l'application du drainage aux terres à sous-sol imperméable, de même qu'aux terrains marécageux, a toujours pour résultat un véritable et utile progrès. Cet exemple donné par la ferme du Collège de Ste. Anne rend donc un véritable service aux cultivateurs qui ont la volonté et les moyens de drainer leurs terres. Il serait à désirer qu'un plus grand nombre vint étudier sur place ces importants et utiles travaux.

Le Canada couronné à l'Exposition Universelle de 1867

Nos lecteurs savent depuis longtemps que le Canada a obtenu à la Grande Exposition de Paris, l'année dernière, un succès qui a étonné le monde. La France a vu avec un bien légitime orgueil cette colonie soustraite si faible encore à sa domination il y a cent ans à peine, devenu assez grande pour entrer en lutte avec les peuples du vieux monde, et leur disputer la palme de plusieurs industries. Cette lutte pacifique s'est terminée, comme on le sait déjà, par d'importantes victoires sur plusieurs points. Les récompenses des vainqueurs viennent d'arriver à la Capitale. Le Gouvernement s'est empressé d'en donner avis à qui de droit. Celles du district de Québec sont déposées chez M. Brousseau, libraire à Québec.

Les deux médailles que nous avons sous les yeux sont en argent. Elles ont deux pouces de module. Sur l'un des côtés on voit l'effigie du Prince, avec cette légende : *Napoléon III, Empereur*; sur l'autre, on lit au centre, *Ecole d'agriculture de Ste. Anne*; à l'exergue, *Récompenses*. La légende porte ces mots : *Exposition universelle de 1867 à Paris*. L'autre médaille est en tout semblable, à l'exception de ces mots, au centre : *Ferme-modèle de Ste. Anne*.

Les diplômes ne sont pas encore arrivés.

La liste officielle contient cent neuf récompenses. Cette proportion est plus forte, eu égard à la population du Canada, que celle d'aucune colonie de la France ou de l'Angleterre.

Ces médailles consistent en 2 médailles d'or; 1 grande médaille de bronze (hors concours); 16 médailles d'argent; 36 médailles de bronze; 54 diplômes ou mentions honorables.

Ce nombre peut se récapituler comme suit :

Province de Québec.....	63
Province d'Ontario	41
Les Départements de l'agriculture et des Travaux publics, la Commission géologique, le Canada, le Grand Tronc	5
Total.....	109

Ce brillant succès est dû au Dr. J. C. Taché, commissaire exécutif pour le Canada à Paris. Toute la presse du pays, d'une voix unanime, lui a déjà rendu ce témoignage bien des fois. Nous avons eu l'honneur de voir M. Taché à l'œuvre. Il ne s'épargnait pas. Nous connaissons parfaitement tout ce qu'il lui a fallu supporter de fatigues, d'ennuis et souvent de dégoûts. Car, presque toujours, il avait à lutter soit contre des ambitions jalouses ou prétentieuses, soit contre des intérêts froissés, soit contre le mauvais vouloir ou l'inertie de certain chef d'administration. A force de travail et de persévérance il a triomphé de tous les obstacles. Ayant à répondre à plus de douze jurys différents, il ne fallait rien moins que son indomptable énergie pour ramener certaines volontés rebelles et souvent intéressées à rendre justice au Canada. La Commission du jury international a hautement reconnu son mérite, puisque, non contente de demander pour lui une médaille d'or pour sa coopération, elle a voulu encore le recommander comme méritant la plus haute distinction honorifique. Si M. Taché n'a pas été honoré d'une nouvelle promotion dans la Légion d'honneur, on en connaît la cause. Sa Majesté la Reine d'Angleterre, pour des raisons à elle seule connues, avait fait connaître aux autorités françaises son royal désir qu'aucun sujet anglais ne fut décoré à l'occasion de l'Exposition universelle.

Voici la liste des récompenses décernées aux exposants du Canada, en retranchant toutefois les noms des exposants haut-canadiens qui sont étrangers à nos lecteurs. On remarquera dans cette liste deux médailles d'argent pour Ste. Anne : l'une pour l'Ecole d'agriculture pour "Plans, rapports et documents;" l'autre à la Ferme-modèle, pour "Collection de produits." Aussi un diplôme ou mention honorable en faveur du Collège de Ste. Anne pour "Plan en relief."

Liste des récompenses décernées aux Exposants du Canada à l'Exposition universelle de Paris, 1867

MÉDAILLES D'OR.

J. C. Taché, Commissaire Exécutif, Coopérateur.
L'abbé O. Brunet, Québec, Collection d'essences forestières et Albums.

GRANDE MÉDAILLE DE BRONZE (hors concours).

La Commission Géologique du Canada, Collection de minéralogie et Cartes Géologiques.

MÉDAILLES D'ARGENT.

Commission Géologique du Canada, Cartes Géologiques;—
Les Inspecteurs des Bois, Québec, Grands bois de commerce;—
J. Miller, Montréal, Extrait d'écorce pour la tannerie;—
Ferme-Modèle de Sainte Anne, Collection de produits;—
J. Lyman, Clare & Cie., Montréal, Sels de potasse, produits d'incinération;—
Mosely & Rickert, Montréal, Cuirs vernis;—
Ecole d'Agriculture de Sainte Anne, Plans, rapports et documents;—
Sir W. Logan, Montréal, Céréales;—
Thomas Valiquet, St. Hilaire, Ruche perfectionnée;—
P. J. O. Chauveau, Montréal, Livres d'école, rapports et Journal de l'Instruction Publique;—
Département de l'Agriculture, des Arts et de la Statistique au Canada, Rapports et documents.

MÉDAILLES DE BRONZE.

Québec : Brousseau Frères, Livres, impressions et journaux;—
Lafrance et Lemieux, Reliures;—
Joseph Bouchette,

Carte géographique des provinces anglaises de l'Amérique du Nord ;—O. Côté, Pelleteries et fourrures ;—Joseph Barbeau, Chaussures

Montréal : W. Notman, Portraits photographiés ;—Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Couvertures, draperies et étoffes de laine, récompense collective ;—Ed. Perry, Malles de voyage ;—Frothingham & Workman, Outils divers ;—A. Murray, Coopérateur ;—E. Bellings, Coopérateur ;—J. Shearer, Portes et fenêtres fabriquées à la mécanique ;—Samuel Davis, Tabacs divers et cigares ;—N. Valois, Cuirs ;—Winning Hill & Ware, Liqueurs et sirops ;—N. Pigeon, Sucre de maïs brut.

Graphites du Canada ;—J. Hodges, Bulstrode, Tourbe ;—Le Docteur F. L. Génand, St. Jacques de l'Achigan, Tabacs canadiens ;—Dr. Têtu, Rivière-Ouelle, Cuir de marsouin ;—C. Bois, St. Jean Port-Joli, Seigle ;—Docteur Painchaud, Varennes, Râteau en bois à cheval.

DIPLOMES.

Québec : P. Dugal, Cuirs.

Montréal : A. Henderson, Photographies ;—J. E. Spence, Vitraux ;—G. Barrington, Malles de voyage ;—Morland, Watson & Cie., Scies ;—J. Dawson, Outils ;—J. T. Bigelow & Cie., Clous et pointes ;—Nelson, Wood & Cie, Objets de vannerie ;—G. Hangar et Cie., Ustensiles de ménage ;—Stark, Smith & Cie., Tabacs à fumer ;—S. Campbell, Courroies ;—Mac-Laren, Courroies ;—Reed & Childs, Formes pour chaussures.

Département des Travaux Publics, Canada, Photographies ;—D. Larielière, Laprairie, Appareils pour fractures ;—Gouvernement du Canada, Meubles, Récompense collective ;—Mlle Bazin, Rivière-du-Loup, Tapis de table brodé ;—Mme Bouchard, St. Valier, Toile à mouchoirs ;—Compagnie de la Rivière Moisie, Fer oxidulé ;—Compagnie des mines de St. François, Cleveland, Minerais de cuivre ;—H. W. Date, Galt, Outils ;—J. Higgins, St. Hilaire, Outils ;—Luc Plouffe, St. Martin, Manches de hache ;—E. Laroche, Ste. Foy, Tabacs ;—Michel Lespérance, Grand-Etang, Huile de foies de morue ;—Patterson, Frères, Richmond Hill, Tarare et hache-paille ;—C. Irwin & Cie., Machines à coudre ;—Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc, Modèle de char-dortoir ;—W. H. Vaughan, St. Jean, Céréales ;—E. Caron, St. Jean Port-Joli, Blés ;—Société d'agriculture de Beauce, Sirop d'érable ;—O. Thibault, L'Islet, Sucre d'érable ;—Etablissements de Ste. Anne, Plans en relief.

Montréal a obtenu 24 récompenses, Québec, 9.

Nous remarquons avec beaucoup de plaisir dans cette liste 25 noms canadiens-français. Nous ne connaissons pas le nombre des exposants.

Moyen d'augmenter les récoltes des patates

Nous lisons dans le *Journal d'agriculture progressive* ce qui suit :

A l'époque où l'on récolte les patates, m'étant aperçu que, sur quelques pieds que j'avais marqués ça et là, et dont j'avais coupé les fleurs au fur et à mesure qu'elles se montraient, le nombre des tubercules qu'on y recueillait était beaucoup plus considérable que sur ceux où la soustraction des fleurs n'avait pas eu lieu. De sérieuses réflexions que j'avais faites sur la végétation m'avaient fait présumer que cela devait être ainsi. Le but de la nature, m'étais-je dit, n'est autre que la reproduction. Si je supprime les fleurs, et par conséquent les graines, je dois forcer la sève à descendre sur les racines, et, par là, augmenter les tubercules, soit en grosseur, soit en nombre.

Cette première réussite m'engagea à faire une expérience plus concluante sur un champ assez vaste, continuellement sous mes yeux. Je fis planter ce champ avec soin de patates d'une même variété, longue, d'une moyenne grosseur, peau rougeâtre, et intérieurement jaunâtre. J'ai surveillé la végétation. Mon but, en plantant la même variété de ce tubercule exclusivement à tout autre, était d'obtenir une végétation semblable dans tous les plants, afin que mon expérience fût plus concluante.

La végétation fut belle ; les tiges atteignirent au moins trois pieds de hauteur, et, lorsque les fleurs parurent, j'eus soin de les enlever toutes en coupant les tiges à trois ou quatre pouces en dessous, en laissant dans chaque rang, ça et là, deux pieds de patates, sur lesquels je ne fis aucune soustraction afin d'observer la différence des produits lors de la récolte.

Dans les premiers jours du mois d'octobre, je m'aperçus que les tiges et les feuilles des plantes qui n'avaient pas porté de fleurs, étaient vigoureuses et d'un vert intense, tandis que les autres étaient toutes jaunâtres, dans un état de dépérissement ; leur fruit était presque en maturité. Je fis faire la récolte dans les derniers jours du mois. Voici les résultats obtenus :

1° Chaque pied qui n'avait pas porté de fleurs fournit une corbeille pleine de tubercules d'une belle grosseur. Le poids moyen de la corbeille était de trente livres, et l'on ne trouva au pied que très-peu de tubercules ;

2° Chaque pied auquel j'avais laissé les fleurs et les fruits, ne donna qu'un petit nombre de tubercules d'une moyenne grosseur, et une infinité de petits tubercules de la grosseur, depuis une noisette jusqu'à celle d'une noix ordinaire. Le poids de la récolte de chacun des pieds, en y joignant même les petits tubercules, n'atteignait pas, terme moyen, quatre livres.

Il est par conséquent incontestable que la soustraction des fleurs, pendant la végétation des patates, augmente considérablement la récolte des tubercules. L'expérience que je viens de rapporter a été répétée deux années de suite, et faite avec tous les soins possibles.—L. S. LENORMAND.

Petite chronique agricole

La chaleur continue de se faire sentir. A peine nous a-t-elle accordé quelques jours de répit. Vendredi et samedi de la semaine dernière ont été remarquablement chauds. Le thermomètre a marqué 88 degrés à l'ombre.

Il faut remonter à plusieurs années dans le passé pour trouver une saison aussi digne de fixer l'attention des agriculteurs, sous le rapport de la chaleur que la présente saison. Dans les premiers jours de juin, la végétation offrait les plus belles espérances. Les cultivateurs entrevoyaient déjà une abondante récolte à l'automne comme récompense de leurs travaux, lorsque tout-à-coup une sécheresse de quatre semaines, et de fortes chaleurs, sont venus anéantir ce beau progrès et ces beaux rêves.

Dans toutes nos paroisses on fait des prières publiques pour fléchir le Ciel, et le conjurer de diminuer l'étendue du malheur qui nous menace. Si Dieu se montre sourd à nos demandes, l'hiver sera pénible pour un grand nombre de personnes, car la disette prochaine viendra de deux sources, au lieu d'une : celle indiquée plus haut, et les incendies qui ont ravagé les champs ensemencés, et réduit à la pauvreté, dans toute l'étendue de la Province, plusieurs familles qui ne jouissaient déjà que d'une médiocre aisance.

— Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'Exposition Provinciale qui aura lieu à Montréal en septembre prochain.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XII

Sous mâts de fortune!

(Suite.)

Roscoff s'y tenait debout, immobile.

Yvonne étendit silencieusement le bras.

"N'avez-vous rien à me dire, Mademoiselle? demanda le capitaine.

—Que Dieu vous pardonne!" dit Mlle de Kéroulas; et elle passa.

Anaik voulut la suivre, la conjurer d'avoir une bonne parole pour Roscoff, lui jurer à genoux qu'elle se trompait; mais le capitaine retint sa sœur.

"C'est le commencement!" dit-elle.

En effet c'était seulement le début d'une guerre sourde, mais acharnée.

Les matelots de la *Thémis* parlèrent de l'étrange disparition du passager. On refusa d'abord de les croire. Ils en appelèrent à Flambard; celui-ci, furieux d'être mis dans l'obligation d'accuser Roscoff, répondit d'une voix rogne que c'était la vérité. Pendant toute une semaine, dans le cabaret de la mère Lamproie, on ne parla pas d'autre chose. Les aventures de la *Thémis*, ses batailles, l'incendie de la *Jenny*, la prise de *The-King*, de *Farewell* et de tant d'autres navires anglais, émerveillaient les auditeurs; l'affaire sinistre du passager jetait sur cette croisière un voile légendaire. Roscoff prenait des proportions bizarres. Un faiseur de complaintes mit en couplets la mort du vicomte de Kéroulas; un musicien du pays improvisa un air en rapport avec cette lugubre histoire, et Roscoff ne fut plus connu que sous le nom de *Capitaine aux mains rouges*.

Quand la cabaretière entendit pour la première fois chanter cette complainte dans son cabaret, elle se leva en proie à une bouillante colère: elle tenait un pichet d'une main et une bouteille de l'autre, et frappait sur son comptoir avec ces deux vases fragiles et sonores.

"C'est des infamies!" disait-elle. J'ai eu ici un club, Dieu me pardonne! on y a tricoté, on y a parlé, on y a dit toutes les horreurs que l'oreille humaine peut entendre... mais jamais, jamais on n'a proféré un tel blasphème! Roscoff un assassin! lui qui servait de père à Guilaneck, lui qui aime tant Moucheron, mon mousse à moi, et Faribole, l'enfant de la Madelon... Faut être des pas-grand-chose, des rien-qui-vaille, et même des rien-du-tout, pour avancer des mauvetés semblables! Je me fiche pas mal que vous abandonniez mon établissement pour aller boire à la *Pinte d'étain*! C'est pas la *Lamproie d'argent* qui sera complice de vos turpitudes! Je ne fais pas crédit aux perturbateurs et aux vipères... Les Roscoff je les connais de père en fils, c'est la crème du monde..."

Flambard entra au moment où la mère Lamproie, à bout d'haleine, s'arrêtait un peu pour respirer.

Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il? demanda Flambard; on se fâche dans le cabaret modèle!... Mère Lamproie nous menace avec les fioles et les pots que nous venons de vider!

—On chante ici la complainte du *Capitaine aux mains rouges*, et je ne le souffrirai pas.

—Pourquoi?

—Vous me demandez pourquoi? mais j'aime Anaik et Roscoff, moi; et mes amis, je ne veux pas qu'on les moleste.

—La mère Lamproie a raison, dit Flambard, et vous avez tort, vous autres... Ceux qui croient à l'honnêteté sont heureux, et il ne faut enlever le bonheur de personne... D'ailleurs elle est la mère du matelot, la bonne femme! et souvent elle nous fait crédit d'un voyage à l'autre... Ayez un peu de reconnaissance, que diable! et si les bons sentiments ne suffisent pas pour vous faire taire, j'ai un autre argument: le premier qui dit un mot de la chanson et une note de l'air, je l'assomme!"

Les buveurs remplirent leurs gobelets, personne ne répliqua.

La mère Lamproie regarda Flambard dans les yeux.

"J'ai à te parler," dit-elle.

Elle l'emmena dans le jardinet.

"Tu m'as soutenue, Flambard, merci.

—A votre service, répondit le marin.

—Tu as menacé de massacrer celui qui chanterait le *Capitaine aux mains rouges*, et tu as ajouté: Ceux qui croient à l'honnêteté sont heureux.

—Sans doute!

—Tu n'y crois donc pas, toi! que fu avais l'air si fâché en disant cela?

—Moi! ne pas croire à l'honnêteté! mais il faudrait pour cela qu'il n'y eût pas une cabaretière modèle à l'enseigne de la *Lamproie d'argent*!

—Mais à l'honnêteté des Roscoff, y crois-tu?

—Ne me le demandez point, dit le maître d'équipage.

—Je veux le savoir.

—Ce n'est pas la faute d'Anaik, d'ailleurs.

—Tu crois donc ce que dit la complainte?

—Je l'ai vu, dit Flambard.

—Tu l'as vu! répéta la mère Lamproie; eh bien! moi, j'aurais vu Roscoff tirer un coup de fusil au vicomte, lui enfoncer un poignard dans le cœur, je dirais que ce n'est pas possible... Je demanderais que l'on me renferme comme une aliénée; car cela ne se peut pas, Flambard, cela ne se peut pas!

—Quand je vous le disais! ceux qui croient à l'honnêteté sont heureux!"

La mère Lamproie cacha sa tête dans son tablier.

Flambard entendit tout à coup éclater ses sanglots.

"J'aurais dû mentir, dit-il; mais je ne sais pas! Ah! bonne chère femme, que voulez-vous pour cesser de pleurer? Je suis prêt à tout pour la mère adoptive de Moucheron. Allez! j'aime l'enfant et je vous vénère... je comprends: je ferai ce que vous voudrez... quand on parlera de Roscoff, je jouerai du poing mais ne vous désolerez point, je tâcherai de réparer le mal..."

—Cela ne se peut plus, Flambard, et tes dernières paroles me prouvent mieux que tout le reste la grandeur du mal... Le pauvre brave Roscoff est accusé par tout le monde; et je le connais, lui qui a échappé à tant de boulets et à tant de volées de mitraille, il mourra d'un soupçon!"

Flambard essaya de ramener la sérénité dans l'âme douce et bonne de la mère Lamproie; mais le coup était porté, et la cabaretière n'espérait plus que l'on croirait à l'innocence du frère d'Anaik.

XIII

La sœur du citoyen de Brutus.

Elle s'en allait cheminant à travers la lande, la vieille pauvre... On ne savait quel était son âge; à la regarder passer câve, décharnée, chancelante, portant sur son visage la trace de toutes les souffrances, elle paraissait âgée d'un siècle. Le vent sifflant dans les ajoncs semblait devoir la faire tomber, tant elle était frêle; et son fardeau de douleur était si lourd qu'elle se laissait choir à terre la face contre le sol, criant d'une voix à fendre l'âme:

"Seigneur Jésus! Seigneur Jésus!"

Les gens de la côte, les anciens se souvenaient de l'avoir vu jeune et belle. On l'appelait Marianic, et jamais paysanne ne porta mieux le jupon de drap plissé, la coiffe blanche. Non point que la jeune fille fût coquette d'allure et légère d'esprit; mais elle riait parce qu'elle entendait le ruisseau rire et bruire sur les cailloux; elle chantait parce que l'oiseau chante, et dansait d'instinct comme les chèvres bondissent. Elle gardait une grande innocence de cœur, une simplicité naïve, une bonté à toute épreuve.

Ses parents tenaient à ferme une métairie du comte de Kéroulas.

Un dernier enfant leur fut envoyé. Ce petit était faible et grêle, Marianic l'aima de toute son âme; et sa mère ne pouvant la nourrir, la jeune fille ne voulut point qu'il fut confié à une étrangère; elle supplia sa mère d'acheter une brebis, et l'enfant fut élevé par une jolie nourrice brune comme l'écorce de la châtaigne.

(A continuer.)

RECETTES AGRICOLES

Moyen pour détruire les mouches qui tourmentent les animaux

Nous avons souvent donné dans la *Gazette des Campagnes* des recettes pour détruire les insectes. Quelquefois elles présentaient des difficultés dans leur application. La recette suivante que nous lisons dans la *Revue d'Economie Rurale* est à la portée de tout le monde.

La mouche est un animal qui tourmente horriblement le bétail et l'espèce humaine pendant l'été. On emploie, pour la détruire, l'arsenic, la mine de plomb et le lait doux. Ce procédé est très-dangereux et occasionne souvent de fâcheux accidents.

Voici un gobe-mouche très-inoffensif et avec lequel on peut détruire en peu de temps toutes les mouches qui infestent un logement et même une écurie.

On se procure un carré de planches de trois pieds de diamètre : on y passe une couche légère de mélasse avec le pinceau, et on l'appuie à un mur. La mouche est très-friande de la matière sucrée ; elle se précipite sur ce carré de planche, ses pattes ou ses ailes s'y attachent : épuisée par les efforts qu'elle fait pour se dépêtrer, elle périt. Lorsque ce carré de planches est couvert de mouches mortes, on le racle bien avec un couteau en bois, et l'on y applique une seconde couche de mélasse. En procédant ainsi, on détruit en très-peu de temps toutes les mouches d'un logement. La dépense à faire est de peu de valeur.

Il y a une mouche jaune qui tracasse horriblement le cheval et le rend souvent vicieux ; elle se place au haut des cuisses de cet animal et près de la queue. On peut l'en débarrasser dans un instant : on se procure des feuilles vertes de noyer, on les hache bien fin et on les pile, on les met à infuser dans une pinte d'eau froide, et l'on applique cette infusion sous le ventre du cheval, où ces mouches sont fixées ; elles périssent à l'instant. On peut également employer cette infusion et celle d'absinthe verte pour détruire les punaises. On l'applique avec le pinceau dans tous les endroits infestés par cette vermine. On peut encore l'employer pour détruire les pucerons qui infestent les jardins.

La grosso gorgo, maladie des cochons de lait

Nous lisons dans la *Revue d'Economie Rurale* la recette suivante que nous croyons utile de donner aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* :

On voit souvent des portées tout entières de gorêts périr en peu de temps, étouffés par la graisse accumulée à leur gorge, surtout chez les races anglaises. Les petits apportent ces grosses gorges en naissant ; ils n'ont pas de voix ou fort peu ; ils boivent très-rarement et ne tardent pas à succomber. Un habile éleveur, ayant trouvé leurs glandes du cou fort enflées et fort dures, eut l'idée de les frotter énergiquement trois fois par jour avec de la graisse d'oie et de porc fondu et chaude, en les tenant sur une litière très-propre, dans un endroit

d'une température de 10 à 12 degré. Au bout de deux jours de ce traitement, la voix, fortement enrouée, apparut, et les petits commencèrent à manger. Quatre à six jours plus tard, la voix avait acquis toute sa force, et les petits se mirent à manger avec une telle voracité qu'ils semblaient tenir à regagner le temps perdu. On cessa alors de les frictionner avec la graisse, et ni leur santé ni leur rapide développement ne furent plus troublés depuis.

ANNONCES.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE

STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|------------------------|----------------------|
| Bérubé, William | Bourgelas, Dlle. L. |
| Cazes, Jean | Chrétien, Dlle. Em. |
| Dechêne, Frédéric | Dubé, Louison |
| Lévêque, Germain | Lizotte, Edouard |
| Martin, Prudent | Morin, Edouard |
| Ouellet, Narcisse | Ouellet, Pierre |
| Onellet, Joseph | |
| Pelletier, Dlle. Bapt. | Pelletier, Joseph |
| Potvin, Dlle. Gen. | |
| Roy, Dme L. J. | Ross, Hon. J. J. (2) |
| 16 juillet 1868. J. | DIONNE, M. P. |

CONCOURS PROVINCIAL

AGRICOLE ET INDUSTRIEL

POUR

1868

OUVERT A LA

PUISSANCE DU CANADA

AURA LIEU A LA

CITE DE MONTREAL,

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

15, 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE,

DANS LE

PALAIS DE CRISTAL

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la Ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts. . \$10,000 à \$12,000

Pour les listes de prix et les blancs d'entrée dans le département agricole s'adresser au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté.

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures, Institut des Artisans, Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 22 août prochain, au Bureau du Secrétaire,

No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra les entrées jusqu'à samedi, le 5 septembre.

Dans le département industriel, les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre, au Bureau de la Chambre des Arts et Manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar en faisant son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association Agricole.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. A. STEVENSON,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

Montréal, 29 juin 1868.

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE

AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les avis spéciaux concernant une annonce sont publiés à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Editeurs

No. 2 N. Eataw St. Baltimore, MD.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

1868 The Canada Farmer 1868

Journal semi-mensuel, agricole horticole et s'occupant d'affaires rurales généralement.

Cette publication anglaise est la meilleure et la moins coûteuse pour le cultivateur canadien.

Le *Canada Farmer* jouit d'une popularité sans parallèle. Sa circulation s'élève à 25,000 souscripteurs. L'accueil favorable que le *Farmer* a reçu est dû sans doute au fait qu'il a répondu à un besoin urgent éprouvé depuis longtemps par les agriculteurs canadiens. Ils avaient besoin d'un Journal spécialement dévoué à l'explication des questions qui les intéressent le plus comme agriculteurs et horticulteurs et ils ont trouvé dans le *Canada Farmer* ce qu'ils désiraient.

Le *Canada Farmer* fournit un grand nombre de gravures sur bois, un des agents les plus propres à répandre les idées, qu'aucun autre journal agricole du monde! Il a également fourni plus de matières à lire qu'aucun autre journal publié pour le même prix.

Le *Canada Farmer* est publié le 1er et le 15 de chaque mois sur une feuille de 16 pages; in quarto, et est adressé franc de port aux prix suivants :

Pour une simple copie \$1,00 par année.

Et aux clubs aux prix suivants :

10 copies.....	\$ 9.00	do
20 do	16.00	do
40 do	30.00	do
100 do	70.00	do

Aux sociétés agricoles qui auront besoin de plus de 125 copies, le *Farmer* sera adressé pour..... 0.60 do

On ne s'abonne pas au *Canada Farmer* pour moins d'une année, et tout abonnement commence le 1er Janvier pour jusqu'aux 15 décembre de la même année.

Les sociétés agricoles peuvent recevoir le *Farmer* au même taux que les clubs et les numéros demandés par elles sont adressés à aucun bureau de poste qui se trouve dans leurs limites territoriales respectives.

Les numéros précédents peuvent toujours être obtenus, vu que le *Farmer* est imprimé sur caractères stéréotypés.

Comme moyen de publicité il est suffisant de remarquer que tous ceux qui ont quelque chose à vendre, ou qui désirent faire quelque achat soit en animaux, graines, grains, ustensiles d'agriculture, terrain, etc., peuvent, par le moyen du *Canada Farmer*, faire connaître leur désir directement à toute la population agricole du Canada. S'adresser à

GEORGE BROWN,

Editeur, propriétaire, 26 et 28 King Street East, Toronto, C. O.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

MARCHANDISES NOUVELLES

VENANT D'ÊTRE RECUES :

CHAPEAUX de satin (Import. Française,) Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Couvertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet, Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal, Drap d'Albert, Drap d'Été, Soie, Serge, etc.

—Ceintures de Soie avec Franges, Ceintures de Laine, Etoffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé.—

—AUSSI—

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin, Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antéphélique, Pommes, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,

Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. —Prix \$5.00.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. —Prix \$2.50.

D amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marchand Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,

Imprimeur-Editeur

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés
CERTIFICAT.

J'AI examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires; en conséquence je puis le recommander comme Vin de Messe. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adultérés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1867.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

Les soussignés sont agents de la maison G. E. Desbarats; ils sont aussi autorisés à recevoir le paiement des abonnés ou de nouveaux abonnements à la *Gazette des Campagnes*.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.